



## **Vous informer, vous défendre et gagner des droits nouveaux**

### **LE POINT SUR LA SITUATION CONTRE LA FUSION DES ACADEMIES**



- 13 juin : mobilisation devant le CTSA de Rouen (80-100 personnes). AG à l'issue du CTSA et décision d'un rassemblement les 19 (CHSCT) et 28 juin (CTA).



- 18 juin : boycott du CTSA de Caen. Pas question d'accompagner servilement le calendrier de l'employeur dans sa lutte pour la fusion.



- 20 juin : CHSCT académique de Caen. Le rapport de visite du 14 mai des 4 services du rectorat de Caen est adopté et sera communiqué aux représentants du personnel au CTSA du 27 juin. Il précèdera le point sur le nouveau schéma de réorganisation des services. Vote reporté sur le projet de réorganisation des services en octobre prochain. Une étude d'expertise par un organisme extérieur, proposée par la FSU, a été acceptée par la rectrice.



L'UNSA a annoncé son intention le 21 juin de se retirer de l'intersyndicale. Le SNASUB-FSU appelle cette organisation à ne pas s'isoler et à revenir sur son acceptation d'une « fusion raisonnable » et à réintégrer l'intersyndicale. (Nous rappelons que le SNASUB-FSU a 6 siège au CTSA, le SGEN-CFDT 1 siège et l'UNSA 3).



Enfin, le projet de décret fusionnant les académies de Caen et Rouen a été annulé deux fois (10 avril et 12 juin) au comité technique ministériel. Il est de nouveau soumis au CTM le 9 juillet. Nous proposons aux organisations syndicales de manifester ensemble notre désaccord et demandons le retrait du projet de décret.

Je me tiens à votre disposition pour toute question.



François FERRETTE  
co-secrétaire académique du SNASUB-FSU  
48, rue du val noble - 61000 Alençon  
06.11.64.15.57 / 02.33.27.56.09  
13h30 – 17h30 : chaque jour  
<http://www.snasub-caen.fr/>